

4^{ème} Journée Nationale de Psychiatrie Légale

VENDREDI 7 OCTOBRE 2022

FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE,
8 rue Sainte Elisabeth,
67000 Strasbourg



www.afpbn.org
section Psychiatrie Légale

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Co-présidents : Mathieu LACAMBRE (Montpellier) & Nidal NABHAN ABOU (Rennes)

Christophe ARBUS (Toulouse), Carole BARRE (Angers), Jean-Philippe CANO (Bordeaux), Thomas FOVET (Lille),

Laurent LAYET (Avignon), Cyril MANZANERA (Montpellier), Anne-Hélène MONCANY (Toulouse), Manuel ORSAT (Le Mans)

Dangerosités : Protéger ou Soigner ?

08h30-08h45

Accueil

08h45-09h00

Introduction

Pierre VIDAILHET (*Psychiatre, Strasbourg*), Nidal NABHAN ABOU (*Psychiatre, Rennes*) & Mathieu LACAMBRE (*Psychiatre, Montpellier*)

09h00-10h30

Session thématique 1 : SÉCURITÉ, SOINS OU ORDRE PUBLIC ?

Modératrice : Anne-Hélène MONCANY (*Psychiatre, Toulouse*)

09h00-09h45

Éthique du risque en psychiatrie

09h45-10h30

Quelles attentes politiques à l'égard de la psychiatrie du 21^{ème} siècle ?

Dominique RAIMBOURG (*Ancien Président de la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale, Paris*)

10h30-11h00

Pause

11h00-12h30

Session thématique 2 : DES DISPOSITIFS EFFICACES ?

Modérateur : Manuel ORSAT (*Psychiatre, Le Mans*)

11h00-11h45

Les soins pénalement ordonnés réduisent-ils la dangerosité ?

Virginie GAUTRON (*MCU Droit et Sciences Politiques, Nantes*)

11h45-12h30

Gestion et régulation de la menace terroriste

David DE PAS (*Juge anti-terroriste, Paris*)

12h30-14h00

Pause déjeuner libre

14h00-15h30

SESSION SEVEN animée par Carole BARRE (*Psychiatre, Angers*) & Thomas FOVET (*Psychiatre, Lille*)

Sept minutes pour décrocher la lune pour sept étoiles montantes de la psychiatrie, un concours de communications scientifiques qui départagera de jeunes psychiatres présentant des travaux originaux de psychiatrie légale.

15h30-16h30

Table ronde débat : Qu'est-ce que la dangerosité ? animée par Laurent LAYET (*Psychiatre, Avignon*) ; avec l'intervention de Marc ZARRAOUTI (*Directeur de cabinet du préfet de la région Occitanie et de la Haute-Garonne, Toulouse*), de Antoine BONIN (*Journaliste aux Dernières Nouvelles d'Alsace*), de Alexandre CHEVRIER (*Vice-Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg, Strasbourg*) et de Pascal MARIOTTI (*Directeur de l'Hôpital Le Vinatier, Bron*)

16h30-17h00

Remise du prix SEVEN 2022 par Christophe ARBUS (*Psychiatre, Toulouse*)

17h00

Conclusion de la journée par Alexandra DE HERBAY (*Psychiatre, Strasbourg*)